

## Communiqué

### Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie prochaine inscription le 27 octobre 2008

**Sherbrooke, le 15 septembre 2008** – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE), partenaires de la Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie, invitent les artistes et les écrivains professionnels de la région à soumettre leur projet au plus tard le **27 octobre 2008**.

La Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et de la recherche architecturale. Elle vise notamment à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

Cette mesure d'aide est issue d'une entente de partenariat portant sur l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie, qui a été signée en octobre 2006 par la CRÉ de l'Estrie, le CALQ et le CCE. Elle dispose d'un montant de 300 000 \$ réparti sur trois ans. Jusqu'à présent, 27 artistes de la région ont pu bénéficier de bourses provenant de cette Mesure d'aide pour la réalisation de 18 projets artistiques et littéraires.

Les artistes et les écrivains qui désirent soumettre un projet peuvent obtenir le programme et le formulaire d'inscription sur le site du CALQ [www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca). Une séance d'information portant sur la Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie aura lieu au restaurant Le Cartier, salle Le Vieux colombier, de Sherbrooke, le mardi 30 septembre, à 19 h.

Les demandes d'aide financière doivent être déposées au bureau de la CRÉ de l'Estrie au plus tard le 27 octobre à 16 h. Elles peuvent aussi être postées à l'adresse suivante : Conférence régionale des élus de l'Estrie / Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie, 230, rue King Ouest, bureau 300, Sherbrooke (Québec) J1H 1P9. Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

– 30 –

**Renseignements :** François Fréchette  
Conseiller en développement régional  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911, poste 230

Carl Allen  
Directeur des relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 1 800 608-3350